

# Commission « Communication »

Réunion du 28 avril 2026

## Composition de la commission :

Référente : Claudette CACHET : [cloclo141160@gmail.com](mailto:cloclo141160@gmail.com)

Alain DUCHALAIS : [alain.duchalais@gmail.com](mailto:alain.duchalais@gmail.com)

Sebastien CALLUE : [sebastiencallue@gmail.com](mailto:sebastiencallue@gmail.com)

Julien CARNIAUX : [julien.carniaux@wanadoo.fr](mailto:julien.carniaux@wanadoo.fr)

Stéphanie MANTESE : [stephanie.mantese@gmail.com](mailto:stephanie.mantese@gmail.com)

Françoise MICELI : [fmiceli1948@gmail.com](mailto:fmiceli1948@gmail.com)

Chantal SAVIGNY : [savigny.chantal@orange.fr](mailto:savigny.chantal@orange.fr)

## Périmètre des activités de la Commission « Communication » : 6 outils

### 1 - Le site Internet de la mairie, construit fin 204, géré par le prestataire COMLOCALE à Blois

Il était alimenté par la secrétaire Lara (actuellement en congés maternité).

Constat : beaucoup de rubriques ne sont plus à jour – site très dense

Rubrique « Nous contacter » : le remplissage n'est pas intuitif (à revoir) – tous les messages arrivent sur une seule boîte mail, celle de la Com, quel que soit le thème  
→ il faudrait associer les boîtes mails correspondant aux thématiques des messages pour une meilleure gestion des demandes.

A faire : demander à COMLOCALE de communiquer l'arborescence du site, afin de se répartir les rubriques pour

\*Relecture et demande de mise à jour

\*Assurer une veille des rubriques dont on a la charge

Nouveauté : une rubrique dédiée aux élus et dont l'accès se fait avec identifiant et mot de passe, vient d'être créée. Cette permettra de mettre à disposition de tous les élus des comptes-rendus de commission, tableau de disponibilités...)

### 2 - Panneau Pocket : application téléchargeable sur portable

Actuellement 6 personnes ont des droits pour gérer l'application (A. DUCHALAIS, J. CARNIAUX, K. MOREAU, et les 3 secrétaires : Paula, Cécilie et Lara)

L'outil permet de connaître le nombre de consultations des informations et de faire de la programmation pour la diffusion d'informations.

Constat : il y a des informations à supprimer dans la partie « Affichage légal »

L'abonnement à Panneau Pocket arrive à échéance le 12/05/26. Plusieurs tarifs d'abonnement sont proposés :

- Durée d'un an à 230 euros
- Durée de 2ans avec 3 mois offerts pour 460 euros
- Durée de 3 ans avec 6 mois offerts pour 690 euros

La commission propose de demander le renouvellement pour 3 ans. Julien a fait en séance la demande de devis

### **3- Panneau Lumineux** de la société Charvet Digital Média

1 panneau installé près des salles Bel Air. Il comporte 2 écrans qui affichent les mêmes informations, mais possibilité de faire des programmations différentes.

Le panneau Lumineux est en location (le coût de location comprend la maintenance, la mise à jour du logiciel...) – La mairie est engagée pour 6 ou 8 ans sur cette location.

Julien en est l'administrateur

Les informations transmises en format PDF pour affichage, génèrent une mauvaise résolution. Il faut des formats JPEG.

L'information doit être très synthétique (trop de caractères ne permet pas de lire toute l'information). La durée d'affichage d'une information est de 6 secondes (8 secondes s'il y a beaucoup de texte).

La diffusion sur le Panneau Lumineux est limitée à 5 ou 6 informations différentes. Si plus de 6 informations à faire paraître, enlever celle sur la météo.

Le Panneau Lumineux est allumé de 6 h du matin à 22H.

Evolution possible : mise en place d'un écran tactile à l'extérieur, pour y publier toutes les informations obligatoires et autres – plusieurs questions se posent : quel emplacement, sécurité du matériel... La commission décide qu'il ne s'agit pas d'une priorité.

### **4- Page FACEBOOK**

Actuellement seuls Alain et Kim ont les codes pour publier. Kim en est l'administratrice. Cette page à 1 000 followers

Alain publie régulièrement, mais d'anciennes publications doivent être supprimées.

Claudette doit demander les codes à Kim

## **5 - Bulletin Municipal**

Il s'agit d'un outil de communication qui nécessite de l'énergie (demandes d'articles aux associations, aux entreprises...prix et volume de la publicité à décider en Conseil)

Il est donc nécessaire de commencer les réflexions et démarches dès septembre

- \*réunir la commission pour la mi-septembre
- \* faire une réunion avec toutes les associations et les membres de la commission pour faire le point (manifestations et calendrier)
- \* demander les articles aux associations pour la mi-octobre
- \* désigner pour chaque manifestation une ou plusieurs personnes pour faire des photos à enregistrer ensuite dans un répertoire de la mairie

Le montage du bulletin municipal et le tirage se fait par le prestataire COMLOCALE.

## **6- Le Flash Info** (4 pages, soit un A3 plié)

Normalement diffusion en mai – pour 2026, on est un peu en retard, il sera diffusé début juin. Tirage de 1 100 exemplaires. Pour gagner du temps, la maquette de 2025 a été reprise. Pour 2027, la commission sera associée à l'élaboration.

Habituellement la création était réalisée par la mairie et l'impression était assurée par Médi6 du Controis en Sologne (cout pour 2025 : 423.50 euros)

Pour 2026, un devis de COMLOCALE propose la création (mise en forme) et le tirage de 1 100 exemplaires pour 350 euros (avec un papier non glacé) – La Commission retient ce prestataire.